



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question écrite n° 39140

Texte de la question

Mme Virginie DUBY-MULLER alerte M. le ministre de l'intérieur sur l'écho qu'a reçu la première idée exprimée par Mme Doumia BOUZAR après sa nomination à l'Observatoire de la laïcité concernant la suppression de deux fêtes chrétiennes dans notre calendrier. Elle lui demande quelle suite va être donnée à cette proposition et si, dans un esprit de respect de la laïcité, il ne serait pas plus judicieux d'ajouter deux nouvelles fêtes à savoir Yom Kippour et l'Aïd plutôt que d'en supprimer deux.

Texte de la réponse

L'observatoire de la laïcité a été créé par décret n° 2007-425 du 25 mars 2007. Sa mission est à titre principal d'assister le Gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité dans les services publics. Il peut notamment proposer au Premier ministre toute mesure qui lui paraît permettre une meilleure mise en oeuvre de la laïcité. A ce jour, il n'a été saisi d'aucune proposition tendant à supprimer deux jours fériés, correspondant à des célébrations dans les religions chrétiennes. Il n'a pas davantage été saisi d'une proposition tendant à les remplacer par deux autres journées relevant de célébrations des religions juive et musulmane.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie DUBY-MULLER](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39140

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2013](#), page 10501

Réponse publiée au JO le : [13 mai 2014](#), page 3893